

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

La municipalité a aliéné le bien suivant, d'une valeur de 10 000 \$ et plus :

- Vente en date du 22 mai 2020 à madame Chantal Bourque et monsieur Martin Jacques du lot 6 312 970 du cadastre du Québec, au prix de 280 000 \$, avant taxes, par la résolution n° 20-197 adoptée lors de la séance du conseil du 19 mai 2020.

Cet avis est publié conformément aux dispositions de l'article 28(1.0.1°) de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Lac-Mégantic, ce 3^e jour du mois de juin 2020.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière